

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6973**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager en gestion financière

Nouvel intitulé : Manager en gestion financière

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ecole Supérieure de Gestion et Finance (ESGF)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'ESGF

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313p Organisation des services financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager en gestion financière a pour domaines d'activités privilégiés la finance d'entreprise (ex : audit), la finance de marchés (ex. : analyse financière) et la finance privée (ex. : gestion de patrimoine). Doté d'une double compétence, en gestion financière et en management, c'est un cadre occupant des fonctions stratégiques de haut niveau au sein de banques, de sociétés d'assurances, de cabinets d'audit, de gestion de patrimoine, ou de services financiers d'entreprises.

À partir des informations qu'il recueille, il procède à des analyses, synthèses et interprétations afin d'effectuer le diagnostic de la situation financière de son commanditaire interne ou externe. Ces diagnostics sont destinés à dégager des solutions pour optimiser la situation financière de l'entreprise ou de ses clients.

Il élabore alors une stratégie de gestion financière, qu'il présente, selon les cas, à la direction générale, la direction financière ou aux clients de son entreprise. Il peut ainsi conseiller sa hiérarchie ou ses clients, travaille de concert avec eux pour fixer l'orientation de la gestion à retenir, identifier les objectifs à atteindre, ainsi que les moyens et techniques à mettre en œuvre pour y parvenir.

Une fois la stratégie de gestion retenue, le manager en gestion financière encadre une équipe d'opérationnels et de techniciens supérieurs en gestion et finance, de façon à permettre d'obtenir les résultats attendus (amélioration des procédures, achats/vente de titres, financements, ingénierie financière...).

Il peut être responsable juridiquement des actes réalisés. Dans le cadre de contrats de consultant, il a une obligation de moyens et parfois de résultats, il engage aussi sa responsabilité sur le contrôle des comptes (arrêtés annuels, commissariat aux comptes) Dans le cas où il est mandataire social, il est responsable civilement et pénalement de ses décisions

Les fonctions du manager en gestion financière doivent permettre, par nature, de pérenniser la situation de son entreprise et/ou de ses clients.

A partir d'analyses externes du marché et internes des besoins de son entreprise ou de ses clients, de veille concurrentielle, il cherche donc de nouvelles opportunités de développement pour son entreprise et/ou ses clients propose de nouveaux marchés, entre en contact avec de nouveaux clients, suggère de nouvelles procédures...

Ses activités l'amènent également à créer, adapter ou encadrer la mise en place par une équipe d'outils et de procédures en gestion et finance.

Les activités du manager en gestion financière peuvent être synthétisées en neuf grands domaines de compétences : - A partir des informations recueillies en interne et en externe, réaliser des diagnostics financiers pour pouvoir proposer des solutions d'amélioration de la situation financière de l'entreprise

- A partir d'objectifs d'évolution et d'amélioration de la situation patrimoniale, concevoir des stratégies financières pour pouvoir orienter la gestion de l'entreprise

- Dans le cadre d'une politique financière à moyen terme, conseiller son commanditaire sur l'opportunité de choix financiers à court terme pour atteindre les objectifs d'amélioration prévus

- Dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies financières, concevoir et mettre en place des procédures de gestion des risques pour sécuriser les choix d'investissement à court et moyen terme

- Dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies financières, piloter des équipes opérationnelles ou des équipes projets pour atteindre des objectifs professionnels et individuels

- Dans le cadre de la mise en place de stratégies de gestion, concevoir et organiser une veille concurrentielle et stratégique pour interagir avec l'environnement de l'entreprise

- Dans le cadre des orientations générales de l'entreprise, développer un réseau de partenaires, prescripteurs et de clients pour optimiser la mise en place des stratégies de gestion

- Dans le cadre des orientations générales de l'entreprise, concrétiser des projets de développement de nature stratégique pour atteindre les objectifs de progression de l'entreprise

- Dans le cadre de la mise en place des stratégies financières, élaboration, mise en place et contrôle des procédures et outils de gestion pour permettre l'atteinte des objectifs qualité de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Grandes entreprises (Industries et services) (+200 salariés) où ils sont intégrés à la direction administrative et financière, voire à la Direction Générale. - Secteur Bancaire et secteur de l'Assurance
- Grands cabinets d'audit, d'expertise comptable ou de conseil en France et à l'International
 - Ingénieur financ • Analyste financier
- Consultant en audit
- Manager des risques
- Expert comptable
- Expert financier
- Expert en contrôle de gestion
- Manager des ventes de produits financiers
- Directeur administratif et financier
- Expert en gestion de patrimoine

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

M1204 : Contrôle de gestion

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les différentes modalités d'évaluation mises en place, prennent appui sur des situations issues du secteur professionnel et se déroulent sous forme de : - Etudes de cas

- Projets en entreprise
- Missions en entreprises
- Jeux d'entreprises
- Projets associatifs
- Mémoire de recherche appliquée

Le titre peut également être acquis par la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organism

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager en gestion financière avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé « Titre de Responsable en gestion financière »

avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1987 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 3 février 1999 publié au Journal Officiel du 12 février 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Responsable en gestion financière, options Marchés financiers, Expertise comptable, Marketing financier et patrimonial'

Arrêté du 06 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Titre d'études supérieures de finances de l'ESGF'

Pour plus d'informations

Statistiques :

75 titulaires par année

Autres sources d'information :

Service des anciens ESGF ; scolesgf@esg.fr

<http://www.esgf.com>

Lieu(x) de certification :

ESGF - 181, rue de Charonne 75011 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESGF 181, rue de Charonne 75011 Paris

PPA

-97/99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris

-28 rue du Plateau 75019 Paris

ESGC & F -Esarc Évolution Aix en Provence

95 chemin Roger Martin

13090 Aix en Provence

ESGC & F - Esarc Évolution Bordeaux

campus de Bissy

83/97 avenue Bon air

33700 Mérignac

ESGC & F -Esarc Évolution Toulouse

30 rue des Tours

BP 51905

31319 Labège cedex

ESGC & F - Esarc Évolution Montpellier

campus de Bissy

Route de Ganges

34980 Saint Clément de Rivière

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Titre d'études supérieures de finances de l'ESGF (Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique)

- Responsable en gestion financière, options Marchés financiers, Expertise comptable, Marketing financier et patrimonial (Arrêté du 3 février 1999 publié au Journal Officiel du 12 février 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique)

Certification précédente : [Responsable en gestion financière](#)

Certification suivante : [Manager en gestion financière](#)